

## Communiqué de presse

*Un microcrédit et hop, c'est parti !*

### **microStart et Funds For Good lancent l'été des starters**

**Bruxelles, le 20 juin 2017 - Du 21 juin au 21 septembre 2017, les 100 premiers entrepreneurs à souscrire un microcrédit de minimum 2000 euros se verront octroyer un prêt sans intérêt et sans garantie de 1000 euros pour le compléter.**

La création d'activité est actuellement en plein essor. 2016 a même été une année record en la matière. Il est devenu plus facile d'entreprendre, notamment pour les demandeurs d'emploi. Une excellente nouvelle et un cap qu'il convient de garder !

Pour secouer la torpeur de l'été, traditionnellement moins propice à la création d'entreprises et d'emplois, **microStart**, premier organisme de microcrédit en Belgique, lance **Starters**, une campagne exceptionnelle qui se tiendra tout l'été.

#### **Un prêt d'honneur pour les starters**

Avec son slogan percutant « *Un microcrédit et hop, c'est parti !* », **Starters** est une action spéciale réservée aux créateurs d'entreprises n'ayant pas accès au crédit bancaire. Les 100 premiers starters qui souscriront un microcrédit d'au moins 2000 euros<sup>1</sup> se verront, en outre, attribuer un prêt d'honneur de 1 000 euros, grâce au partenariat entre **Funds For Good** et **microStart**.

« Nous sommes ravis de lancer cette opération avec **microStart**, avec qui nous collaborons depuis maintenant quatre ans », explique **Marc Verhaeren**, Managing Partner de **Funds For Good**.

« Nous créons des produits de placement, en **collaboration** avec des professionnels reconnus. Mais ce qui fait de **Funds For Good** un gestionnaire de fonds très spécial, c'est qu'il reverse la moitié de ses bénéfices propres à la fondation **Funds For Good Philanthropy**. Avec cet argent, la fondation octroie des prêts d'honneur en complément de microcrédits contractés auprès d'un de ses partenaires de microfinance, comme **microStart** », poursuit-il.

Les prêts d'honneurs sont sans intérêt et sont remboursés à partir du 25e mois pour être à nouveau prêtés à un autre entrepreneur<sup>2</sup>.

#### **Effet de levier**

« Le prêt d'honneur permet de répondre à l'absence de fonds propres chez ceux qui ont plus d'idées que d'argent. Dans d'autres pays, son utilisation comme outil de financement complémentaire est déjà répandue. La Belgique devrait s'intéresser à la question. Ce prêt de 1000 euros par **Funds For Good** constitue une sorte d'apport propre des entrepreneurs pour les organismes prêteurs. Il déclenche un effet de levier qui multiplie par deux ou trois le montant que nous pouvons leur prêter ! », explique de son côté **Patrick Sapy**, directeur général de **microStart** et président de

l'European Microfinance Network.

Depuis son lancement, en 2011, **microStart** a accordé plus de **3.300** microcrédits pour un montant de près de **23 millions** d'euros, créant de facto au moins **1.500** emplois nouveaux en Belgique.

### **Mobilisation estivale générale**

La campagne se déroulera **tout l'été**. Elle sera omniprésente sur les réseaux sociaux et mobilisera les partenaires de **microStart** (organismes d'accompagnement à la création d'entreprise, BNP Paribas Fortis, Partena Professional) qui relayeront la campagne **Starters**.

En plus de bénéficier de ces conditions de financement spéciales, les starters pourront également accéder à tous les services habituels de **microStart** :

- > un accès à des outils d'e-learning ;
- > un accompagnement sur-mesure ;
- > un réseau de près de 2000 entrepreneurs expérimentés ;
- > des possibilités de financements complémentaires par la suite (jusqu'à 25.000 euros.)

### **Contact presse :**

Pour tout complément d'information, demande d'interview ou matériel visuel, merci de prendre contact avec :

**Voice Agency** – Isabelle Degroote – 0495/23.82.78 – [isabelled@voice.be](mailto:isabelled@voice.be)

### **A propos de microStart et Funds For Goods**

**microStart** ([www.microstart.be](http://www.microstart.be)) est la plus importante institution de microcrédit de notre pays. Fondé par l'**Association pour le Droit à l'Initiative Economique**, le pionnier européen en matière de microcrédit, **BNP Paribas Fortis**, la plus grande banque belge, et le **Fonds Européen d'Investissement**, **microStart** a octroyé près de **3 300** microcrédits pour un montant total de **23 millions** d'euros, créant de facto au moins **1.500** emplois nouveaux en Belgique.

### **Funds For Goods**

**Funds For Good S.A.** marque une nouvelle ère dans le monde des produits de placements responsables! Les produits qu'elle crée et commercialise sont les premiers à permettre à leurs clients de combiner un rendement financier avec la génération d'un impact social concret. **Funds For Good S.A.** consacre la moitié de ses propres profits, ainsi qu'un minimum de 10% de son chiffre d'affaires, à la fondation **Funds For Good Philanthropy** qui octroie des prêts d'honneur en partenariat avec les acteurs de la microfinance.

1. Aux conditions de **microStart** arrêtées au premier juin 2017 et sous réserve d'acceptation du dossier, voir : <https://microstart.be/fr/simulez-votre-microcredit>

2. Hors frais de dossier de 50 euros et sous réserve d'acceptation du dossier.